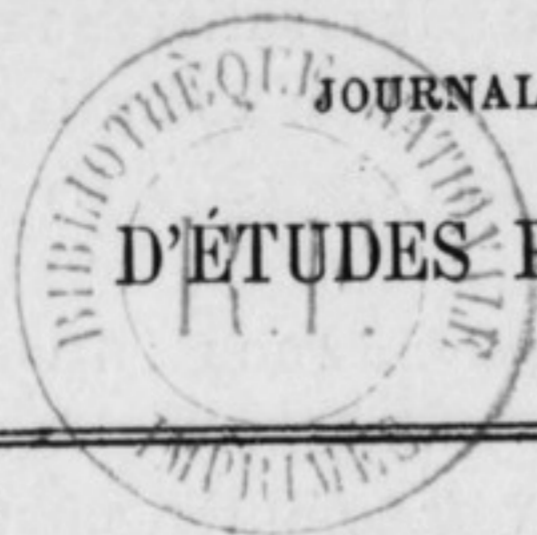


REVUE SPIRITE



JOURNAL BI-MENSUEL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

27^e ANNÉE

N^o 13

1^{er} JUILLET 1884.

AVIS. — Nos amis de la Gironde et des départements limitrophes sont prévenus que M. P. Gassiot, libraire, 95, rue de la Croix-Blanche, à Bordeaux, tient tous les volumes de la librairie spirite. Pour les demandes d'ouvrages, s'adresser à ce frère, qui est aussi le gérant de la salle des conférences fondée par M. J. Guérin.

CONSOLATIONS & ENSEIGNEMENTS (1)

—
Dieu est amour et science ; donc la charité et la science nous rapprochent de Dieu. —
Aimer et savoir, tout est là.

Avant-propos. — De même que tant d'autres, j'avais accueilli avec dédain les premières manifestations des Esprits qui eurent lieu, soit en Amérique, soit en Europe, et je n'avais apporté qu'une fort médiocre attention à tout ce qui se passait à ce sujet.

Plus tard, vers 1864, j'eus l'occasion d'assister, chez des personnes amies, à quelques séances de typtologie (communications au moyen d'un guéridon), et mon scepticisme fut grandement ébranlé, car il s'agissait de révélations spirites concernant des individus que j'avais connus et qui, depuis peu de temps, avaient quitté la vie terrestre ; ces individus n'étaient nullement connus des personnes qui agissaient médianimiquement sur le guéridon.

Habitué par état à chercher, à expérimenter, je résolus de tâcher de devenir médium, afin de voir par moi-même et de n'être pas à la merci d'un médium étranger. Je fus secondé en cela par ma femme, qui avait parfaitement compris le sérieux de la question.

(1) *Choix de Dictées spirites*, petit in-18, de 260 pages, 1 fr. 15, port payé. C'est un volume de propagande, édité par le Dr Wahu.

Nous nous mêmes donc à l'œuvre et au bout de quelque temps, nous obtînmes des résultats d'autant plus satisfaisants que dès le commencement de nos essais, nous avons compris que l'évocation de l'âme de ceux qui ont quitté la vie terrestre était chose sérieuse et même religieuse.

Exerçant notre faculté médianimique chez nous ; n'admettant que fort rarement une ou deux personnes amies, sur les sentiments sérieux desquelles nous savions pouvoir compter, nous nous trouvions dans les meilleures conditions possibles pour obtenir de sérieuses et instructives communications. J'étais devenu médium typtologue et médium écrivain semi-mécanique, et pendant plus de deux ans nous fîmes chaque jour des expériences ; nous obtînmes un grand nombre de communications.

Dans le commencement, après avoir été trompés par des Esprits pervers ou badins, nous avons compris qu'il était prudent de ne jamais insister sur l'évocation de tel ou tel Esprit spécial. Nous prîmes alors l'habitude d'évoquer, d'une manière générale, de bons Esprits amis, et cela nous a mieux réussi. Toutefois, il nous est arrivé de recevoir certaines dictées d'amis décédés depuis quelque temps, que nous n'avions pas évoqués, mais qui se faisaient reconnaître à certaines particularités.

Les communications par l'écriture sont plus rapides que celles que l'on peut recevoir par le guéridon ; mais ces dernières indiquent d'une manière plus décisive, plus complète, que c'est bien un être intelligent autre que le médium ou les assistants qui se communique. Aussi sont-elles préférables lorsqu'il s'agit de porter la conviction dans l'esprit de personnes étrangères à l'étude de la doctrine spirite. Si, devant ces personnes, un médium écrivain reçoit une dictée, rien ne leur prouve que le médium n'écrit pas ses propres idées ; il y a là une question de bonne foi. Il est souvent très difficile, quelque confiance que puisse inspirer le médium, que l'on soit convaincu qu'il reçoit la dictée d'un Esprit.

Me méfiant de moi-même et de mon aptitude comme médium écrivain, il m'est souvent arrivé de demander par le guéridon, soit avant, soit après la dictée que j'avais sollicitée, si réellement un Esprit m'avait dicté. J'ai même plusieurs fois reçu des reproches à ce sujet, de la part des Esprits amis, qui me taxaient de pusillanimité. Mais je suis d'avis que, dans les choses de ce genre, on ne saurait prendre trop de précautions, pour ne pas être involontairement induit en erreur.

J'ai si souvent éprouvé une douce satisfaction en relisant les communications que j'ai reçues ; elles m'ont si souvent réconforté quand je me trouvais en butte à des contrariétés inévitables sur cette terre, mais que l'homme, même lorsqu'il est doué d'une ferme volonté, a toujours de la peine à supporter, que j'ai pensé que d'autres pourraient être réconfortés aussi en les lisant. C'est ce qui m'a engagé à réunir et à publier, en un petit volume, les dictées qui m'ont paru contenir les meilleurs enseignements et les plus douces consolations.

Il m'a toujours semblé que les conseils des êtres bons et honnêtes qui ont vécu de notre vie, mais qui, maintenant qu'ils ont quitté leur enveloppe corporelle, jouissent d'une vue plus étendue que la nôtre et peuvent mieux apprécier tant de choses que nous ne voyons et apprécions qu'à travers le brouillard de notre épaisse incarnation, il m'a toujours semblé, dis-je, que ces conseils devraient nous être d'une grande utilité.

La publication de mes dictées contribuera peut-être à faire comprendre aux personnes qui ne sont pas encore spirites, quelle douce satisfaction l'on éprouve à être en relation avec ceux qui, bien que nous ayant matériellement quittés, n'ont pas pour cela cessé de nous aimer et de s'intéresser à nous.

Combien n'y a-t-il pas de gens qui éprouvent une douleur vraie et profonde en voyant mourir des êtres bien-aimés, et dont cependant au bout de quelques mois l'attention est complètement détournée.

Et cependant, il arrive souvent que ces êtres si vite oubliés, sont là près de nous, attirés par leur affection et souffrant de ne pouvoir entrer en relation avec ceux dont la mort corporelle les a séparés et de ne pouvoir leur donner quelques bons conseils,

Les spirites qui ne sont point encore familiarisés avec les communications d'outre-tombe, pourront trouver dans ce recueil quelques conseils donnés par de bons Esprits et qui les mettront en garde contre la méchanceté des Esprits pervers, ou contre les taquineries des Esprits légers.

Les prêtres catholiques, les pasteurs protestants, les popes gréco-russes, ont crié à l'envi : que les dictées par les spirites n'étaient autre chose que des communications avec Satan ou ses acolytes.

Ils ont oublié de nous expliquer pourquoi Dieu, QUI EST BON, permettrait aux diables (aux mauvais Esprits) d'entrer en relations

médianimiques avec les habitants de la terre, et pourquoi il empêcherait les anges (les bons Esprits) de le faire et de contrebalancer ainsi l'influence mauvaise des diables.

Dans tous les cas, si les dictées contenues dans ce petit livre proviennent du diable, on pourra s'assurer que c'est d'un diable honnête et moral. C'est tout ce qu'il nous faut.

Dans la seconde partie de ce volume, j'ai réuni un certain nombre de dictées reçues par un vieil ami qui me les avait léguées en mourant.

Désirant que les personnes qui liront ce livre sans être encore familiarisées avec la doctrine spirite, en retirent tout le bénéfice possible, j'ai fait suivre un certain nombre de communications de remarques destinées à attirer l'attention des lecteurs sur les points contenant quelque enseignement plus ou moins spécial.

Docteur WAHU.

LE LIVRE DES AFFLIGÉS

Sous ce titre : LE LIVRE DES AFFLIGÉS (1), M. E. Mouttet, l'un des vétérans de la presse française, *libéré du journalisme*, vient de faire paraître un petit volume qui mérite de ne pas passer inaperçu. *Le Livre des Affligés* n'est ni une accusation dirigée contre la Providence, ni une homélie béate en faveur des compensations d'outre-tombe qui peuvent être réservées aux victimes de la vie. C'est, avant tout, une œuvre vivante et de bonne foi, qui ne dissimule rien des arguments de l'incrédulité et se borne à proposer certaines solutions consolatrices, empruntées aux sages de tous les temps et de tous les pays.

Dans ces pages émues, la plainte amère de Job se fait parfois entendre ; mais l'espérance, sinon la certitude, y a le dernier mot. M. Mouttet est un chercheur, un spirite futur.

Pour donner à nos lecteurs un aperçu de la tendance morale du *Livre des Affligés* nous en détachons un fragment qui a pour titre : LES TRISTESSES DE L'ATHÉISME :

« On ne saurait se le dissimuler, ne croire à rien est une chose profondément triste. Il est, je le sais, des fanfarons d'incrédulité comme il est des fanfarons du vice.— Où la vanité ne va-t-elle pas

(1) A la librairie des Sciences psychologiques, 5, rue des Petits-Champs.
Prix : 1 fr. 50 c.

se nicher ! — Mais quand ces fanfarons rentrent en eux-mêmes, et n'ont plus à faire de la *pose* devant des niais ébahis de leur fort esprit, ils sont bien forcés de s'avouer que la vie sans espoir d'un *au-delà* quelconque est plus ennuyeuse qu'amusante et ne *vaut guère la peine d'être vécue*. Quelques jouissances çà et là, à longs intervalles et de courte durée ; des contrariétés fréquentes ; de vastes pensées irréalisées ; des projets grandioses suivis de déceptions ; des souffrances corporelles fréquentes ; des souffrances morales plus fréquentes encore. Si c'est là la vie, franchement, elle n'est pas gaie ; et comme le disait un de ces fanfarons d'athéisme que j'ai connu, W... : « Dieu, s'il existait, serait ou impuissant ou méchant. » Oui, il en serait ainsi, si la vie présente était le *commencement* et la *fin* de l'homme. Non, si la vie présente n'est ni un commencement ni une fin, mais seulement une *continuation*. C'est dans ce sens que la doctrine, si fort en vogue en ce moment, de *l'évolution*, est acceptable et véritablement philosophique.

« Non pas qu'il soit nécessaire de remonter à la *cellule primitive* qui, par des milliards d'évolutions organiques, aurait fini par produire l'homme que nous connaissons. Cela peut être, mais nous importe peu. D'ailleurs, cette évolution ne nous rendrait raison que du *passé* et ne nous fournirait aucune notion sur *l'avenir*, ce qui rendrait cette doctrine incomplète, et partant assez indifférente. Que m'importe, en effet, de savoir *d'où je viens* si je ne sais pas *où je vais* ! Lemoins que je puisse demander à la science, c'est, après avoir satisfait ma curiosité sur mon passé, de me fournir tout au moins des conjectures plausibles sur mon avenir.

« Prétendrait-on que l'homme actuel est le terme de l'évolution ? Joli terme que celui-là ! Accumuler tant de merveilles pour arriver aux quatre planches du cercueil !

« Et ici, j'en reviens encore à mon premier dire : si cela est vrai, si les choses se passent ainsi que le prétend l'athéisme, c'est triste, profondément triste, et franchement l'homme valait mieux que cela.

« Mais tout ce qu'il y a en nous de sentiments élevés et de logique se révolte à l'idée de cet anéantissement. On ne sait pas ce qu'il y a au-delà du tombeau, mais on sent qu'il doit y avoir quelque chose et on se plaît à l'espérer. Que celui qui a été méchant de propos délibéré, espère l'anéantissement comme terme et liquidation de ses méfaits, c'est possible. Mais il est peu de scélérats

complets. Il est même à croire que ce désir de l'anéantissement ne se rencontre que dans les âmes que le christianisme a pétries et déformées avec l'idée des flammes éternelles. Il est certain que, si être mort d'indigestion à la suite d'un dîner gras fait le vendredi, suffit pour vous condamner à un enfer éternel, à un feu qui ne s'éteindra jamais, on serait reconnaissant au *Dieu terrible*, au *Dieu vengeur*, de vouloir bien consentir à commuer les peines de l'enfer en celle plus douce de l'anéantissement. Ne plus souffrir est un bonheur négatif, en comparaison de la souffrance sans fin, et quelle souffrance ! Que ceux qui parlent si à la légère, je ne dis pas même de l'enfer éternel, mais seulement du purgatoire temporaire, aient donc le courage de mettre le bout de leur doigt, seulement pendant une minute, dans la flamme d'une bougie, et ils sentiront la monstruosité de la doctrine qu'on leur a inculquée dès leur enfance.

« Sortons de ces enfantillages ; après avoir constaté, toutefois, que ce sont ces sinistres doctrines qui, par une réaction logique, ont enfanté l'athéisme. »

PUISSANCE DE LA MÉTALLOTHÉRAPIE

M. Paul Bert, dans ses *Revues*, consacre deux chapitres à M. le docteur Burq : l'un à ses travaux sur la prophylaxie et le traitement du choléra par le moyen du cuivre ; l'autre aux travaux du même en métalloscopie et métallurgie. Elles rappellent « qu'une commission nommée en 1876, par la Société de biologie, à l'instigation de son illustre président, Claude Bernard, a vérifié expérimentalement les découvertes de M. Burq et déclaré, par l'organe de M. Dumontpallier, son rapporteur, que tous les faits annoncés étaient fondés. »

Elles rappellent encore ce que M. Charcot disait dans une de ses cliniques : « J'ai confié au docteur Burq quatre hystériques de premier ordre ; trois étaient sensibles à l'or, et la quatrième au cuivre. Elles ont été traitées, les trois premières par le chlorure d'oxyde d'or et de sodium, et la dernière par le sulfate de cuivre et l'eau de Saint-Christau. A mon retour de vacances, en octobre, lorsque je repris mon service, je trouvai ces malades complètement guéries de leur anesthésie. » Dans le même service, deux malades, atteintes de paralysies organiques datant chez l'une de dix ans et de vingt ans chez l'autre, furent guéries par une seule application métallique. »

L'auteur des *Revues* énumère ensuite quelques-uns des résultats

ultérieurs de la métallothérapie, et s'arrête, en particulier, à cette intéressante guérison obtenue par MM. Burq et Moricourt. Il s'agissait d'une hystérique âgée de vingt ans qui aboyait à la façon d'un chien, et qui était en outre frappée d'une paralysie absolue de la sensibilité dans toute une moitié du corps, et d'une inertie intestinale sans pareille. Les aboiements étaient à la fois si typiques et si retentissants que les chiens du voisinage y répondaient. Cette situation datait de quatre ans, et tout avait échoué : électricité, hydrothérapie, les antispasmodiques, l'arsenic, etc. M. Charcot n'avait pu obtenir un seul jour de rémission. MM. Burq et Moricourt traitèrent la malade par l'aluminium *intus et extra*. Le traitement commença le 9 avril. Dès le lendemain, la double paralysie avait cessé. Le surlendemain, les aboiements avaient disparu. A la fin du même mois, le sujet avait pris un tel embonpoint qu'il pesait 75 kilogrammes.

« En présence de tels résultats, il ne suffit plus de ricaner et de hocher la tête. — Ainsi concluent les *Revue*s publiées sous la direction de M. Paul Bert. — Notre époque critique n'est plus favorable aux Diafoirus. L'opinion des « anciens » est de faible poids vis-à-vis des faits. Les expériences de M. Burq sont aussi faciles à vérifier que des expériences du laboratoire. Le rôle des médecins et des savants que n'aveugle pas la routine doit être de chercher à les développer et à les réduire en règles plus précises encore. »

Chacun sait que M. Burq est un champion nettement déterminé du magnétisme ; ses travaux si éminents, trop longtemps méconnus par les Docteurs ses confrères, avaient ce but, de faire admettre par les corporations scientifiques, que, dans l'homme, et même dans toute parcelle de métal, il y avait une force inconnue, une puissance magnétique capable de guérir presque tous les maux dont est atteinte notre pauvre humanité. Grâce à ce chercheur courageux, la Faculté dispute sur les mots, mais ne refuse plus d'admettre que la puissance magnétique est un fait brutal, résultat très important.

Le journal *le Cambrésis* insère ce qui suit :

« On lit dans le *Libéral* du Cateau :

Dimanche soir, une curieuse expérience a eu lieu dans une salle du *Café de Paris*.

A la suite d'une discussion sur le magnétisme et sur les diverses manifestations extraordinaires de cette force nerveuse, M**, dessinateur chez un fabricant de carreaux céramiques du Cateau, qui avait défendu les phénomènes magnétiques avec une conviction que lui

donnaient ses études particulières et des expériences souvent répétées, s'engagea, non pas à guérir instantanément une personne malade, comme on l'a dit depuis, mais à *enlever*, si nous pouvons prendre cette expression, la douleur résultant de la maladie, au moins momentanément. Cette assertion, nous n'avons pas besoin de le dire, rencontra quelques incrédules, qui ne dissimulèrent pas leur scepticisme.

Pour ne pas être suspecté de charlatanisme, en employant un compère dressé pour la circonstance, M** pria les personnes qui l'entouraient de lui indiquer elles-mêmes un *sujet* qu'il devrait magnétiser.

Un dragon du 9^e régiment, atteint d'une entorse avec gonflement du pied, etc., fut désigné. Deux camarades du cavalier allèrent le chercher à l'infirmerie et, avec son consentement, le transportèrent dans une voiture de place, puis le conduisirent ainsi au *Café de Paris*. Ils furent obligés de le porter pour lui faire traverser la grande salle.

Le dragon fut endormi au moyen de passes magnétiques ; à peine trois minutes s'étaient-elles écoulées que M** lui ordonnait de se lever et marcher, ce qui fut exécuté sans nulle apparence de gêne.

Cette expérience, recommencée en présence des témoins dont la bonne foi et la compétence ne sauraient être mises en doute, obtint le même succès que la première fois. Depuis lors, le dragon a pu continuer à marcher et le gonflement du cou-de-pied a sensiblement diminué.

Il n'y a là rien que de très naturel et si le magnétisme ne se présente pas encore sous forme de doctrine nettement définie, par contre l'existence du fluide nerveux, mis en usage par le magnétiseur, est indiscutable et les phénomènes étudiés chaque jour plus attentivement permettront sans doute de montrer de quelles lois physiques et chimiques ils découlent. Les vieilles sciences occultes, dont se servaient souvent d'habiles sectaires pour spéculer sur des croyances respectables et exploiter à leur profit l'ignorance populaire, ont à peu près disparu devant le libre examen et le rationalisme moderne. »

Un nouvel ouvrage de W. Crookes va paraître, sous ce titre : *Force psychique*, qui prouvera combien les témoignages populaires en faveur du spiritisme, sont appuyés par les découvertes scientifiques. Le contrôle démocratique aura prouvé la réalité du magnétisme et du spiritisme.

SUGGESTION MAGNÉTIQUE

MÉMOIRE DU D^r LIÉGEOIS.

La *Revue scientifique* consacre à ce qu'elle nomme la double vue, un article dont l'auteur prétend tout expliquer par des trucs. L'erreur et le mensonge n'empêchent pas la vérité d'être possible. Un fait nouveau doit être jugé en lui-même, et non d'après un autre fait connu avec lequel on le suppose identique. En agir autrement, c'est attenter à la méthode scientifique. Ce genre d'attentat ayant trop souvent retardé la science, notre devoir est de le réprimer partout où il fait mine de se produire.

La sensibilité pour la douleur est une qualité variable d'individu à individu, l'insensibilité peut être simulée ; mais on est dans le faux, en criant à l'insensibilité magnétique dont la vérité n'est plus aujourd'hui contestée.

L'auteur de l'article joue du reste de malheur quand il oppose aux phénomènes de lucidité du somnambule Alexis, l'art de Robert Houdin qui, précisément, a reconnu et proclamé que son art n'avait rien à faire avec ces phénomènes.

Quoi qu'il en soit, au moment même où cette critique facile, mais sans valeur, se produisait, M. Burq portait la même question sous un autre nom, sous celui de *suggestion magnétique*, devant la Société de biologie. La suggestion magnétique, c'est la suggestion mentale, en d'autres termes la communication directe des pensées ; directes, c'est-à-dire, sans le secours de la parole. L'auteur y rappelle « une expérience fameuse faite, en 1847, à l'hôpital Beaujon, sur un malade de Robert, expérience dont l'éminent chirurgien avait seul réglé toutes les conditions et qui réussit parfaitement en tous ses détails, à la seconde, montre en main ; nous, étant placé et gardé à vue dans la salle de garde, tandis que le malade était couché au deuxième étage de l'un des pavillons situés en arrière ».

M. Charles Richet, prenant la parole après M. Burq, ne se croit pas en droit de nier à priori la suggestion mentale, ce qui est la réponse d'un vrai savant. Seulement jusqu'ici, selon lui, aucun des faits invoqués en faveur de ce phénomène n'en démontre la réalité : il faudrait des faits qu'on pût reproduire à volonté.

M. Burq s'offre à lui en faire voir, et précisément la preuve vient d'elle-même.

Nous avons les *bonnes feuilles* du mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques dans les séances des 5, 19 et 26 avril,

3 et 10 mai dernier. M. Jules Liégeois, professeur à la faculté de droit de Nancy, édite ce mémoire intitulé : *de la suggestion hypnoptique dans ses rapports avec le droit civil et le droit criminel*, à la librairie Alphonse Picard, in-8° de 70 pages, dans lequel il est dit :

Que les personnes mises en état de somnambulisme artificiel « peuvent recevoir des suggestions tendant à leur faire commettre des crimes ou délits, après plusieurs heures ou plusieurs jours d'intervalle » ; Note relative à cette conclusion : « peut-être après plusieurs mois ! ajoute l'auteur, mais c'est là un fait à vérifier ». Or la vérification s'est faite pendant l'impression du mémoire; M. Liégeois écrit : « Vous apprendrez sans doute avec intérêt que j'ai pu réaliser hier (12 juin), une double suggestion donnée à deux personnes différentes plus de cent jours auparavant ! endormies par moi et somnambules ; personne ne savait ce que j'avais dit de faire le 11 juin, tout s'est accompli avec une précision mathématique. »

« Si l'idée suggérée peut dormir dans le cerveau pendant cent jours, je ne vois pas pourquoi cela ne pourrait pas se produire également après six mois, une, deux ou trois années. Quelles limites poser ? Je ne sais. Ne trouvez-vous pas que c'est quelque peu effrayant ? » M. Charles Richet, dans son récent ouvrage : *l'Homme et l'Intelligence*, écrit : « Depuis 1875 les nombreux auteurs qui se sont adonnés à cette étude ont tous, je dis tous, — sans aucune exception, — tiré cette conclusion que le somnambulisme est un fait indiscutable. » On peut aller plus loin et dire qu'il n'est pas aujourd'hui un savant de valeur pour s'inscrire contre le somnambulisme.

Les charlatans ne manquent nulle part et dans aucune branche de travail; ce nom, appliqué pendant tant d'années aux magnétiseurs, ne prouve plus que l'aveuglement de la science officielle et la nécessité de réformer les institutions qui pendant tout un siècle ont mis obstacle à l'avènement d'une vérité de premier ordre. Un montreur ambulancier de merveilles magnétiques, un « charlatan », M. Hansen, parut à Nancy. Or, voici ce que M. Liégeois en raconte : « J'assistai à deux des séances qu'il donna à Nancy et où il produisit sur des jeunes gens pris parmi les assistants les phénomènes les plus curieux, les plus extraordinaires de catalepsie, d'illusion des sens, d'hallucination, etc... Rendu un peu moins incompetent par mes rapports et mes conversations avec M. Liébeault, je reconnus que Hansen était un homme d'une bonne foi entière et

d'une parfaite honnêteté, et il ne me parut pas prononcer un seul mot qui, de près ou de loin, pût être taxé de charlatanisme. Ayant observé sa manière d'opérer et reçu de lui quelques explications très brèves, qu'il me donna avec beaucoup de bonne grâce, j'essayai de renouveler chez M. Liébeault les expériences que je lui avais vu faire. Ces essais ont eu un grand nombre de témoins des plus sérieux ; ils m'ont permis de reproduire *tous les phénomènes que Hansen avait réalisés* devant des spectateurs trop souvent incrédules. » Cette déclaration prouve que M. Liégeois est un caractère. Hansen, à Breslau, induisit en magnétisme le célèbre directeur de l'Institut physiologique de cette ville, M. Heidenheim, lequel, prié de confondre ce « charlatan », trouva, à son profond étonnement, des vérités naturelles : pareil à ce personnage biblique qui parti pour maudire ne trouva que des paroles de bénédiction.

Récemment, au cercle St-Simon, M. le docteur Brémaud, médecin de la marine, avec une loyauté égale, avouait que Donato l'avait initié à l'hypnotisme ; sur son théâtre, Donato fait exactement ce qu'accomplissent dans leur laboratoire les membres de la Société de Biologie ; Braid, l'inventeur de l'hypnotisme, fut introduit dans le magnétisme par le magnétiseur Lafontaine, « charlatan » français, qui, en tournée de représentations somnambuliques en Angleterre, eut la chance de compter un jour parmi ses auditeurs le futur auteur de la *Neurypnologie ou traité du sommeil nerveux ou hypnotisme*. Et l'abbé Faria compte parmi ses élèves le savant docteur Bertrand et M. le général Noizet, auteur de cet ouvrage de premier ordre : *Mémoire sur le somnambulisme et le magnétisme animal*.

Charlatans, la vérité est de votre côté ; l'erreur, l'aveuglement, l'ignorance, la routine, l'infatuité chez vos adversaires. Une vérité immense n'ayant eu que ces charlatans pendant un siècle pour partisans et défenseurs, il faut avoir le bon sens et l'honnêteté de le reconnaître et de le dire : rien n'importerait plus au progrès de la science que la réforme qui la préserverait d'être à l'avenir frustrée des services de ces charlatans-là et de leurs pareils.

Expériences notées par M. Liégeois :

L'auteur ayant hypnotisée Mme T...., somnambule : « A votre réveil — lui dit-il, un individu de mauvaise mine s'approchera de vous, vous proposera à vil prix six obligations du Trésor volées à Mme A... Vous refuserez avec indignation ; le misérable dira :

puisque personne ne consent à m'acheter ces coupons, je n'en veux plus. » Il les jettera sur ce meuble, puis s'en ira. Vous prendrez ces coupons ; de peur qu'on ne vous accuse de complicité dans le vol, vous me les remettrez en dépôt, en présence de témoins, le jour même, vous irez faire votre déclaration au bureau de police. »

L'hallucination se produisit au réveil, suivant le programme ainsi tracé : Mme T... vit le criminel imaginaire, l'entendit faire sa proposition, etc... Le jour même, M. Liégeois fut trouver le commissaire central : « J'appris de lui et des employés du bureau de police, que Mme T... était venue faire la déclaration suggérée ; qu'on n'avait remarqué en elle aucun signe extérieur de nature à mettre en garde contre le sincérité de son témoignage ; qu'enfin elle s'était déclarée prête à témoigner en justice de l'offre qui lui avait été faite d'acheter les coupons volés. »

Un violent incendie servit de prétexte à la suggestion suivante : Comme elle passait en tel endroit, la conversation de deux hommes marchant devant elle, lui apprit que le sinistre avait une cause criminelle et que l'un de ces hommes en était l'auteur. A son réveil, elle trouvera devant elle M. R..., président de la cour d'assises, qui l'interrogera et à qui elle devra dire toute la vérité.

« Mme T..., réveillée, fut interrogée par M. R..., avec tout le sérieux et l'attention qu'il eût pu y apporter s'il se fût agi d'un crime réellement commis. L'idée suggérée, l'image évoquée s'était, en quelque sorte incrustée dans le cerveau du témoin avec une intensité, une précision, une netteté véritablement extraordinaires. Mme T... prêta le serment de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité ! Elle raconta exactement ce qu'elle avait, disait-elle, vu et entendu le matin même, et se déclara prête à en faire la déclaration au bureau de police. »

Mlle E... « Je vous ai, vous le savez, prêté cinq cents francs, vous allez m'en faire un billet. — Mais, monsieur, je ne vous dois rien. — Mademoiselle, je vous l'ai remis ici même, en un rouleau de pièce de vingt francs. » Elle hésite, cherche dans sa mémoire, y trouve enfin ce qu'on lui suggère et signe un billet ainsi conçu :

« Je reconnais devoir à M. L... la somme de cinq cents francs qu'il m'a prêtée, et promets de la lui rembourser le 1^{er} janvier 1884.

« Nancy, le 30 novembre 1883.

« Bon pour cinq cents francs. « Signé : E. »

« Mlle E. . est majeure, le bon pour... est écrit de sa main, con-

formément à l'article 1326 du code civil ; le billet est donc conforme à la loi. Si je le remettais entre les mains d'un huissier, il en poursuivrait légalement le paiement », dit M. Liégeois.

Mme O..., jeune femme fort intelligente, qui a reçu une excellente éducation. En présence de son mari et de plusieurs personnes, l'auteur lui affirme qu'elle a promis de cautionner une dette de cent mille francs, dont son mari est tenu envers celui qui parle. « Elle nie d'abord qu'il ait jamais été question entre nous de rien de semblable ; puis, sur mon insistance, hésite, recherche en quelque sorte, dans sa mémoire, les linéaments d'un souvenir à demi-effacé et enfin arrive à la conviction que je prétends lui imposer. Alors je lui fais écrire de sa propre main, sous ma dictée, l'acte suivant :

« Je déclare cautionner la dette de cent mille francs, contractée par mon mari, le 15 juillet 1883, envers M. L...

« *Bon pour cent mille francs.*

« Signé : E. O. »

Mme T... (déjà citée). « Vous ne vous souvenez plus de rien, lui dit-on. Si vous êtes homme ou femme, morte ou vivante, si vous avez des enfants... Vous l'ignorez. A tout ce qu'on vous demandera, vous répondrez invariablement : « Je n'en sais rien. »

« Interrogée par quelques-uns des assistants, Mme T..., dont le regard a pris une étrange expression de stupeur, répond à tout le monde : « Je ne sais pas... je ne sais pas... je ne sais pas... » Son cerveau semble avoir été, en un instant, privé de toutes les notions, de toutes les idées, qu'a pu y imprimer sa vie passée ; il ne présente plus qu'un vide immense, absolu, insondable ».

Ces faits ont leur raison d'être, ils frappent l'esprit et le forcent à les considérer sous toutes leurs faces.

Il est donc utile que des hommes de science étudient le magnétisme (ou l'hypnotisme), pour en découvrir la loi, et sagement l'appliquer. En tout, le bien et le mal se coudoient, et c'est à l'homme de faire prédominer le bien ; c'est ce que les scientifiques ont fait, pour toutes les découvertes qui dans le principe furent considérées comme néfastes, et dont aujourd'hui l'humanité s'honore le plus.

MATÉRIALISATIONS ET LÉVITATION, A SIAM (1).

Cette étude est de M. A. Cahagnet et n'engage que celui qui la signe ; des faits similaires ayant été relatés par des voyageurs et reproduits par les revues scientifiques, nous avons pensé que la *Revue spirite* pouvait insérer cette étude curieuse des mœurs de l'Extrême-Orient et que voici :

« Nous devons la traduction du récit qui suit à l'obligeance de notre frère en études, monsieur *Mouttet*, publiciste.

Nous supprimons les détails de la construction extérieure et intérieure du temple dans lequel les faits que nous allons citer se sont passés, ainsi que les formalités à remplir pour entrer dans ce temple. Nous commençons notre récit à la partie la plus intéressante de ce genre de manifestations mystérieuses :

« Une très aimable et belle Bayadère s'élança sur le théâtre et fut accueillie avec un grand plaisir ; chacun l'appelait par son nom, LUAN PRABALA ; son costume consistait en un jupon composé de plumes, d'une guirlande de roses placée sur ses cheveux noirs, d'un collier en perles, de bracelets en or aux poignets et aux chevilles des pieds, et d'un brillant sourire aux lèvres. Elle dansa d'une manière exquise pendant quelques minutes, aux sons d'une seule flûte ; ensuite elle s'agenouilla, et posa sa tête sur les genoux du vieux NORODON... Un jeune homme se mit à l'éventer doucement.

MINHMAN prit un gobelet d'or en forme de feuilles de lotus, et TÉPADA y versa, d'un flacon, un liquide de couleur verte ; le vieux NORODON prit le gobelet et souffla dessus, jusqu'à ce que le contenu s'enflammât d'une lueur pâle : TÉPADA éteignit le feu ; alors, Norodon présenta le gobelet aux lèvres de Luan Prabala qui en avala le contenu d'un trait.

Transfigurée, elle s'éleva sur ses pieds, la face étrangement rayonnante, se mit à tourner, à pirouetter sur place avec une grande vitesse, on voulut en vain l'arrêter ; dès qu'on la touchait, elle vous repoussait en vous donnant un choc d'où sortait une étincelle électrique. Continuant à tourner avec une effrayante rapidité, elle s'élança, parcourut la salle en suivant le pied des co-

(1) Transcrit d'un journal américain pour le *Théosophiste*, de Madras, mois de février 1884, pages 114-115-116, par Davidson. Ce qui suit, n'est qu'un fragment de cet article plein d'autres phénomènes du même ordre, qui eurent lieu dans la soirée dont nous parlons.

lonnes, poursuivie par TSEIN-KÉ, MINHAN et TÉPADA. Tépada la saisit par la guirlande qu'elle portait sur la tête, laquelle se brisa et répandit dans toute la salle une odeur de rose ; rien n'était plus gracieux.

Voici, maintenant, une plus grande merveille : à l'extrémité de la salle les trois poursuivants allaient la saisir, lorsque, continuant toujours à tourner, elle s'éleva lentement dans les airs, et flotta sur nos têtes répandant des roses sur son chemin ; arrivée au fond du théâtre, elle s'arrêta au milieu ; alors, par un mouvement de ses bras qui semblaient lui servir d'ailes, elle monta et s'éleva jusqu'au haut de la voûte. Tout à coup, le vieux Norodon saisit un arc et une flèche et tira sur elle ; on entendit un cri sauvage, des bruits confus, et la danseuse tomba sur le parquet.

De derrière un rideau rouge, sortirent une douzaine d'hommes qui portaient sur leurs épaules une grande caisse en plomb ; ils la déposèrent sur le devant du théâtre ; lorsqu'ils se retirèrent, de vieilles femmes apportèrent un lit décoré de fleurs et couvert d'une draperie brodée en or, sur lequel fut couchée Luan-Prabala en vêtements de fiancée ; elle semblait dormir paisiblement.

Le lit et la dormeuse furent placés sur le devant du théâtre, tandis que Norodon et Tépada s'approchèrent de la boîte en plomb et essayèrent de la desceller avec des fers rouges ; c'était, me dit-on, le cercueil de *Hung-tieng*, vieux saint qui est mort depuis plus de cinq cents ans ; promptement, les deux hommes firent sauter les ferrures du cercueil, et lorsque le couvercle fut enlevé, on aperçut une boîte en bois de teck qu'on ouvrit au moyen d'un levier ; au fond, on prit un grand paquet d'étoffe de Nankin que Tépada et Norodon défirent yard par yard, l'on repliait ces espèces de bandellettes, et alors qu'on en eut défait une centaine de yards, l'on vit la momie d'un petit vieillard aux yeux fermés, la chair sèche et dure ressemblant à celle d'un hareng fumé. Norodon frappa sur ce corps, avec une barre de fer, le coup retentit comme s'il avait frappé sur du bois ; Tépada prit dans ses bras cette momie raide comme une buche, et la mit sur les genoux de Norodon auquel il présenta un flacon d'huile, un flacon de vin, et une cassolette dans laquelle brûlaient des parfums excitants.

Norodon prit dans ses cheveux une petite boîte d'onguent et ouvrant la bouche de l'être momifié, avec un ciseau à froid, montra que la langue toute sèche qu'elle était, pouvait être agitée dans la bouche comme un morceau de bois ; il remplit alors la bouche

avec son onguent, la ferma, et oignit les paupières, les sourcils et les oreilles, du dit onguent ; alors, lui et Tépada, mêlèrent le vin à l'huile, et se mirent à en frotter toutes les parties du corps placé dans une position inclinée ; la cassolette fut mise sur la poitrine. Ils s'éloignèrent un peu, pendant que les tambours, les congues, les cymballes et les cris des vieilles femmes faisaient un bruit étourdissant.

Une pose de deux à trois minutes s'ensuivit ; la momie éternua trois fois, si violemment, qu'elle éteignit la flamme de la cassolette ; un moment après, elle se mit sur son séant, puis circula tout autour de la salle. Tépada s'approcha de Hung-tieng ; il marchait avec respect sur ses genoux et tenait un plateau sur lequel était un grand gâteau et du vin ; le vieillard ne fit pas attention à lui, mangea, but et se remit à trotter.

Il vit la Bayadère étendue sur sa couche, et se mit à la regarder avec attention ; la jeune fille s'éveillant, poussa un cri joyeux, le prit dans ses bras, le serra sur sa poitrine et l'embrassa !

Incompréhensible magie, ce ne fut plus un nonagénaire décrépité, mais un beau jeune homme plein de vigueur, qui lui rendit ses étreintes... Comment cette transformation s'était-elle opérée ? Je n'en ai pas la moindre idée, mais la chose était sous nos yeux !... La musique devint douce et passionnée ; le chœur des vieilles femmes entonna des chansons, il y eut des danses et les fiancés furent emmenés par elles.

La cérémonie se continua quelque temps avec des circonstances curieuses... Au bout d'une heure la procession revint, la Bayadère en tête : ses yeux indiquaient son triomphe pendant que le jeune homme dormait sur la couche... Le chœur des vieilles femmes diminuait d'intensité... Le jeune homme disparut petit à petit, et l'on ne vit plus que le vieux bonhomme qui poussa un soupir et ne respira plus.

Luan-Prabala se retira avec chagrin.. Norodon et Tépada réentortillèrent la momie, et la replacèrent dans le cercueil qui fut emporté de nouveau... On éteignit les lumières, on me mit un bandeau sur les yeux et je fus reconduit. Je me trouvai bientôt à la porte du temple, en plein soleil, avec mes amis. Les cérémonies mystiques du grand temple de JUHIA étaient terminées, probablement pour plusieurs années !... »

OBSERVATIONS : — Les faits cités ont-ils existé ? Est-il possible qu'ils existent ?

S'ils n'ont pas existé, nous n'avons qu'à les joindre aux contes des *Mille et une Nuits*, et regretter que le THÉOSOPHISTE, journal sérieux et scientifique, puisse enrichir ses colonnes d'une réclame en faveur de charlatans !

Ne pouvant affirmer que ces faits aient existé, nous devons cependant nous demander s'ils sont possibles. Les exercices de tournoiement, que fait cette Bayadère sur elle-même, sont imités par les frères tourneurs de l'Orient ; par eux ils entrent dans l'état extatique, et celui de voyant, qui en font des êtres supérieurs à l'état normal.

La *lévitation* de cette femme, vers la voûte, n'est autre que la suspension dans l'air, sans aucun point d'appui, dont on a tant obtenu d'exemples, de preuves sans répliques, chez les présumées sorcières du Sabbat, et chez les présumées possédées religieuses, en différents temps et en différents lieux (dont nous avons traité dans notre *Magie magnétique*)... Chez les convulsionnaires, les fakirs indiens, les médiums de nos jours, le fait de lévitation de la Bayadère s'effectue actuellement.

La blessure faite par la flèche de Norodon, peut n'avoir pas plus donné la mort, que la crucifixion et l'écrasement des convulsionnaires entre deux madriers ne pouvaient la donner comme nous l'avons dit dans notre *Magie magnétique*.

Le cercueil, avec sa momie vieille de cinq cents ans qui revient à la vie au moyen d'onguents et de frictions, peut n'être qu'une combinaison théâtrale, comme nous en avons tant vu sur nos théâtres ; peut-être est-ce une réalité. Nous ne pouvons nous prononcer, parce que nous manquons de moyens de démonstration, mais nous ne devons point nier, notre école spiritualiste étant riche de faits qui nous conduisent à demander s'ils appartiennent à la réalité ou à la fascination ? Lorsque nous aurons fait une meilleure étude de cette dernière faculté, nous serons moins étonnés de l'étrangeté de la résurrection présumée de la momie dont il s'agit.

L'Inde, la terre classique du surnaturel, possède tant de moyens à l'aide de l'état sensitif, de la méditation et de la croyance de ses habitants en la véracité de ces faits, que les Indous se prêtent d'eux-mêmes aux manifestations, comme le font nos somnambules sous l'influence magnétique du premier venu ; ils aident ainsi à la mise en scène, au succès de la chose annoncée comme devant avoir lieu et auquel se prête le désir de tous les assistants.

Ces faits se rapprochent trop de ceux que relate la *Magie magnétique* pour leur refuser une étude calme et persévérante.

Il se pourrait que bien des manifestations qui ont lieu dans nos cercles spiritualistes fussent produites par une même faculté d'action qu'auraient les lucides et les médiums sur nous, faculté plus puissante que celles que nous avons sur eux ; il se peut qu'ils influencent nos sens appréciateurs, comme nous influençons les leurs ; qu'ils nous créent par la pensée, comme nous le faisons à leur égard, des tableaux et cent objets de différentes natures : bruits gradués ; substances qui sont ou ne sont pas substantielles ; terres accidentées comme cieux purs ou couverts ; villes, sociétés, théâtres, conversations intimes, amours, agitations, combats même ; enfin tout ce que nous imposons aux sujets sensibles à ce genre d'influence, comme ce qui nous est imposé A TOUS, 10 heures sur 24, dans nos rêves et dans nos songes.

Donc, *n'affirmons pas*, et disons que, ne connaissant pas à priori les constituants de la matière, tout ce que nous voyons et palpons, pourrait bien n'être que des créations de notre moi représentées par nos pensées.

ALP. CAHAGNET.

LA DIPHTHÉRIE.

Nous recevons la lettre suivante :

Paris, le 2 juin 1884. Monsieur le rédacteur : Je lis dans la note qui a été communiquée à tous les journaux par le Conseil d'hygiène, que, « jusqu'à ce jour, on ne connaît aucun médicament qui préserve sûrement de la Diphthérie (LE CROUP). »

C'est là une erreur très grave contre laquelle je crois de mon devoir de m'élever ici.

Les préservatifs de la Diphthérie, qu'elle se manifeste sous forme d'*Angine couenneuse* ou de *Croup*, sont parfaitement connus, et, lorsqu'ils sont convenablement administrés, ils ne manquent jamais d'exercer leur heureuse influence.

Il est vrai que ce n'est pas à la vieille médecine qui semble avoir écrit sur sa bannière : *Guerre au Progrès* (!) qu'il faut les demander, car, à l'ombre de son scepticisme et de sa routine, on ne voit rien germer.

Il faut aller sur cette terre féconde de l'homœopathie ; sous le soleil radieux de la *grande loi de similitude* !

C'est là que s'épanouissent les vérités de la prophylaxie et de la thérapeutique !

C'est là que, par un hasard heureux, M. Pasteur est venu échouer et qu'il a été ébloui par toutes ces richesses florissantes dont s'exhalent, pour l'humanité, des parfums d'espérance.

Oui, nous y avons trouvé les préservatifs de la *Diphthérie* ; du *Choléra* ; de la *Fièvre scarlatine* ; de la *Variole* ; de la *Fièvre typhoïde*, etc., et nous pourrions tous les indiquer ici ; mais nous nous bornerons aujourd'hui à signaler le traitement préventif de la *Diphthérie*.

Tout le monde nous en saura gré, sans doute ; et ceux qui ont vu mourir leurs enfants, sous les terribles étreintes de cette maladie, nous crieront : « Merci ! »

Ce traitement prophylactique est bien simple :

Tous les soirs, au moment du coucher, cinq gouttes de la potion suivante, dans un verre à liqueur d'eau sucrée :

Brome : une goutte eau distillée, 20 grammes, en flacon bleu bouché à l'émeri. (Ne pas se servir de cuiller d'argent : le Brome attaquant ce métal.)

Tous les matins, une heure avant le repas, une grande cuillerée de cette seconde potion : Cyanure d'hydrargyre. *Première trituration au 100^e* : 50 centigrammes ; eau distillée alcoolisée : 120 grammes.

Ces deux potions doivent être toujours *très fraîchement préparées*, par un pharmacien homœopathe.

Au nom de l'humanité et de la vérité médicale, je vous prie, Monsieur le rédacteur, de bien vouloir insérer cette lettre dans votre estimable journal, et d'agréer mes sentiments les plus distingués.

D^r FLASSCHEN,

de la Faculté de médecine de Paris.

LE FAMILISTÈRE DE GUISE

Jugé par les Cléricaux.

Les journaux catholiques ont rendu compte, ces jours-ci, des travaux de l'assemblée générale des cercles ouvriers. Le *Monde*, la *Gazette de France*, etc., se sont enthousiasmés, à propos de ces manœuvres réactionnaires dont le but est de rétablir les anciennes corporations en les plaçant sous l'autorité de l'Église.

Dans une des séances, on a examiné la question de la corporation dans la grande industrie, et l'un des orateurs, M. André, a parlé du *Familistère de Guise*. Voici le résumé de ce qu'il a dit, d'après la *Gazette de France* du 9 juin :

« M. André, dans une intéressante relation sur le *Familistère de Guise*, fondé il y a quarante ans, par M. Godin-Lemaire, montre les heureux effets de l'association corporative au point de vue matériel, tout en déplorant que ces belles institutions ne soient pas animées de l'esprit chrétien, mais soient au contraire livrées aux doctrines maçonniques et antireligieuses. »

Ainsi, les catholiques reconnaissent que l'on peut trouver de belles institutions en dehors de l'Eglise ; ils constatent qu'un établissement dont les origines ne sont pas cléricales s'est développé pendant quarante années en produisant d'heureux effets au point de vue matériel. Cet aveu est bon à retenir, car il démontre que l'intelligence et l'honnêteté suffisent pour créer des institutions durables.

Pourquoi donc alors, puisque certaines œuvres de la libre-pensée sont considérées comme belles et remarquables par les catholiques, pourquoi ceux-ci se désolent-ils parce que de telles œuvres ne sont pas cléricales ? Pensent-ils que, dans ce cas, elles seraient encore plus brillantes ? Non ; car ils ne peuvent avoir la naïveté de s'imaginer qu'ils feraient mieux, du moment qu'ils n'ont jamais pu faire aussi bien. Ce qui les attriste c'est la nécessité où ils se trouvent de reconnaître que leurs entreprises ne sont pas spécialement favorisées du ciel, malgré les bénédictions du pape infailible.

Nous n'en devons pas moins leur savoir gré de la publicité qu'ils donnent, sans le vouloir, aux travaux de la libre-pensée, travaux qu'ils cherchent à prendre pour modèles, tout en regrettant qu'ils ne soient pas sortis de leurs mains. Il est vrai que si le Familistère était sorti de leurs mains, ils n'en parleraient plus aujourd'hui, et pour cause, car cette institution aurait cessé d'exister depuis longtemps.

A. V.

Famille Mas, réception d'un nouveau-né.

M. et M^{me} Mas, négociants à Meaux, réunissaient leurs F. E. croyance et amis, aux premiers jours de juin, pour faire la RÉCEPTION spirite de leurs fils nouveau-né. Après lecture de

quelques passages des œuvres d'Allan Kardec, relatifs aux enfants qui viennent de naître, l'un des assistants a rappelé que l'Esprit incarné venait subir une nouvelle épreuve, choisie volontairement, dans une famille bien disposée à développer chez lui le sens moral, à l'aide de bons exemples et d'une instruction et d'une éducation convenables. Cet esprit vient à nous, les épaules bien chargées. Si le père et la mère venaient à lui manquer, par une désincarnation inattendue, faudrait-il au moins que les assistants promissent de lui porter aide et protection matérielle et morale, pour l'aider, cet enfant, à bien subir et accomplir son épreuve, et en faire un citoyen intègre, instruit, utile à sa patrie et à ses semblables. Après un assez long exposé de cet ordre de faits, et les bonnes paroles de bienvenue adressées par chacun aux parents et à leur fils, les assistants ont juré de remplir leur mandat et ils ont tous embrassé le nouveau-né. Un acte en règle, de cette cérémonie familiale, a été dressé et signé par les spirites réunis. Un repas fraternel a terminé cette séance intéressante.

M. et Mme Mas n'ont point la prétention d'enrayer le libre-arbitre de leur fils, et de le *baptiser* spirite quand même; ils ont fait une *simple réception* de l'enfant qui venait de naître, une *adoption par leurs F. E. C.*

A l'âge de 14 à 15 ans, lorsque le jeune adulte pourra juger par lui-même, il choisira, et s'il veut participer aux travaux d'un groupe, il devra prouver que ses études en spiritisme sont assez avancées pour lui permettre de les suivre avec fruit.

DÉGAGEMENT CORPOREL DE ÉMILE PENABLE.

M. J. B. Guttin, nous annonce le départ de Emile Penable, à New-York, Etats-Unis. Pour notre F. E. C. J. Guttin et sa famille, pour la mère et la sœur de T. Penable, cette séparation a été très pénible, car il fut l'ami vrai, le fils modèle, le frère dévoué; chacun comptait sur lui, comme on le fait de tout homme énergique et profondément honnête.

E. Penable est mort avec courage, après avoir fait à tous les adieux les plus touchants et les plus affectueux, en esprit qui sait où il va. Avant de mourir, il avait écrit à son ami J. B. Guttin, la lettre que voici : « Mon cher ami : c'est d'outre-tombe que je t'a-
« dresse ces quelques mots ; à l'heure où tu liras ces lignes, j'au-

« rai accompli le grand voyage, j'aurai vu !! Ce n'est pas sans une
« espèce d'appréhension que l'on s'aventure sur une barque nom-
« mée communément *la nacelle à Caron*, et sans doute, lorsque
« tu me liras, mon esprit sera tout effarouché. — Cependant je
« pars avec assez de philosophie, étant depuis longtemps familiarisé
« avec l'idée du départ ; ma maladie étant considérée comme dan-
« gereuse, je m'étais fait à l'avance à cette pensée, espérant bien
« que tu n'auras pas trop de chagrin, et que, en fin de compte, je
« n'aurai fait que te devancer dans l'excursion inévitable.

« Je compte sur toi, Baptiste, pour donner de bons conseils s'il
« est besoin, à ma mère, à ma sœur, à Felix. — J'ai dans l'idée que
« ma mère ne me survivra pas longtemps, car son caractère est
« faible et ma mort lui donnera un coup terrible ; si notre théorie
« spirite est la réalité, je l'attendrai à son arrivée et, si je le puis, j'ai-
« derai à son dégagement corporel.

« Tu peux compter sur ma première visite disponible, car je
« viendrai me retremper à ta droiture et au contact de ton honnê-
« té. — Souviens-toi du dimanche, quand, ensemble, nous avons
« été voir ce pauvre Eugène à la dernière demeure où repose son
« corps ? Tu viendras aussi me visiter, et pour cela, choisis un beau
« jour de printemps et viens seul ; je ferai mon possible pour te
« fêter.

« Assurément, tu vas m'évoquer le plus vite possible. Ce jour-là,
« sache faire attention à mon humeur. — Il me semble déjà, me
« voir occupé dans l'espace, à mesurer le diamètre et le poids de
« Sirius, et t'entendre me détourner de cette imposante occupa-
« tion, pour me demander des renseignements sur la république
« des esprits. Certes, l'amitié me fera venir, mais gare à ta table.

« Cher ami, continue à vivre, à lutter, car, mieux que moi tu oc-
« cuperas une haute situation sur l'échelle des grades spirites. Hé-
« las, je n'ai jamais pu t'égalier et arriver à ta philosophie d'hon-
« nête homme. — Soigne, élève ta famille, et un jour, ensemble,
« nous surveillerons ses travaux.

« Je termine, et encore en vie, je t'embrasse, ainsi que ta famille.
« De cœur.

E. Penable.

Quelle sérénité et quelle belle âme ; nos lecteurs seront heureux, comme nous, de juger sur ce fait que le vraispirite envisage allègrement sa transformation ; E. Penable souriait à la mort corporelle, et plaisantait avec sagesse sur le plus haut problème de notre destinée.

Nous avons été convié à la dernière cérémonie pour l'enterrement du corps de M. *Ernest Lallement*, représentant de commerce, décédé à l'âge de 38 ans. Nos F. E. C. ; l'ont accompagné, pour honorer l'esprit qui avait laissé parmi eux de bons et affectueux souvenirs.

Etudes spirites. — Dictées reçues dans un groupe Bisontin.

Avec regret, nous constatons qu'elles sont rares les dictées spirites bien écrites, dont la valeur est réelle ; les neuf dixièmes de celles qui ont été publiées jusqu'à ce jour ne méritent pas une lecture attentive. La brochure, *Etudes spirites*, n'est pas dans le même cas, puisqu'elle est, à la fois, bien pensée et bien écrite, en un style peu recherché, mais agréable à suivre, qui n'offre pas de répétitions. L'idée dominante y est bien conduite, sa démonstration est pleine de logique.

Cette brochure in-8, de 96 pages (1), est divisée en quatre chapitres : 1° Le spiritisme et les spirites ; — 2° Conférence spirite ; — 3° Sur la transformation morale de l'humanité ; — 4° Etude sur la nature de Dieu. Ces questions diverses n'ont point été traitées ex-professo par les Esprits, nos Frères de l'espace n'ayant d'autre prétention, ce semble, que de faire appel au bon sens, et d'inciter les spirites instruits, à trouver dans ces études, des arguments nouveaux pour l'enseignement de nos doctrines et pour contenir nos aspirations trop vives.

Le premier chapitre, surtout, nous a d'autant plus intéressé qu'il contredit notre manière de voir sur des questions d'avenir ; nous avons pris bonne note des sages conseils donnés aux spirites trop zélés, qui veulent devancer leur temps, et nous sommes du camp des zélés.

Tous les groupes voudront lire le bon et utile travail de nos frères les médiums de Besançon, travail sincère, bien fait, empreint de prudence et surtout de sincérité. P. VERDAD.

Suite des dictées reçues au groupe Bisontin (voir la Revue du 15 juin 1884, pages 369 à 379).

3 Novembre 1882.— « On ne peut pas prétendre, raisonnablement, que les spirites aient, dès à présent, les coudées franches. Non. Trop de préjugés pèsent sur eux. Ils sont pris entre les cléricaux,

(1) 1 fr. 15 franco.

les matérialistes et les indifférents. Et telle est leur situation que l'indifférence même est peu bienveillante à leur égard. On s'en moque ou l'on s'en méfie. On doute de leur bon sens pratique et de leur capacité, et pour un chef de service, dans une administration publique ou privée, ou un patron, dans le commerce ou l'industrie, qui, spirite lui-même, les accueillera volontiers et leur fera une bonne place dans le personnel soumis à ses ordres, il en est cent qui refuseront de les admettre ou les laisseront végéter sans avancement. Il ne faut donc pas dire que les spirites sont libres de professer leur croyance. Cela n'est vrai qu'en théorie, mais en fait ils ne sont pas plus libres que les mineurs de Montceau ne l'étaient de se faire enterrer civilement.

Il résulte de là que, sauf peut-être dans quelques localités placées dans des circonstances tout à fait exceptionnelles, rien de ce que j'ai conseillé ne pourra se faire intégralement. Quelques spirites dans une position particulièrement indépendante, pourraient passer outre et ne pas tenir compte de l'opinion publique. Mais cela est rare, et je n'ose pas dire que cela sera bon. Il n'est peut-être pas bon de trop profiter de sa situation personnelle pour faire des choses qui ne peuvent pas être imitées par le grand nombre de ceux qui ne sont pas dans une position privilégiée, et qui, par conséquent, sont de nature à faire naître chez les petits des sentiments de regrets et peut-être d'envie, par la comparaison qu'ils établissent entre les situations. Il vaut mieux, en général, faire cause commune avec tout le monde. La fraternité s'en trouvera fortifiée.

De plus, je crois aussi qu'il faut éviter toute action qui paraîtrait inspirée par la volonté de braver l'opinion publique. Il y a des choses prématurées, eu égard au temps et aux circonstances, dont il faut savoir s'abstenir. Aussi je ne saurais approuver tel libre-penseur laissant ses filles se marier sans tenir aucun compte des prescriptions de la loi et de son pays. L'acte a beau être sérieux et sincère, de la part de toutes les parties contractantes, elles n'avaient pas le droit de préparer à leurs enfants une situation difficile, qui les prive de la protection des lois. Si c'est comme protestation contre ces mêmes lois qu'elles ont agi ainsi, leur erreur n'est pas moindre, car leur exemple ne peut pas être suivi, dans l'état actuel des mœurs et de l'avancement moyen de leurs concitoyens, sans qu'il en résulte de graves inconvénients moraux et matériels. Certes, un temps viendra où les unions ne se contrac-

teront pas autrement. Mais ce temps est encore loin de vous. Il faut d'abord que de très grands progrès s'accomplissent dans l'ordre moral et un certain nombre de générations passeront avant que ces progrès soient réalisés.

Quels conseils pratiques donnerai-je donc aux spirites pour le temps présent ? Je leur conseillerai simplement d'agir avec prudence, en se conformant aux nécessités de la situation dans laquelle ils se trouvent placés. Il ne me paraît pas utile qu'ils appellent en quelque sorte sur eux la persécution. S'ils habitent une localité où les spirites soient nombreux, et où l'on soit d'ancienne date habitué à leurs pratiques, ils pourront se rapprocher beaucoup de ce que j'ai conseillé, soit pour les naissances, soit pour les enterrements, soit pour les mariages. Mais cela sera l'exception pendant encore longtemps.

La plupart du temps, les spirites ne trouveront à se marier qu'avec des catholiques ou des protestants, et, s'ils ne veulent rester dans le célibat, ils seront obligés de subir les cérémonies religieuses de ces cultes. Bien souvent, il en sera encore de même pour les naissances ou les décès qui se produiront dans la nouvelle famille. Enfin, dans beaucoup de cas encore, deux spirites contractant mariage ensemble n'oseront pas se soustraire à l'obligation de faire consacrer leur union conformément aux rites de la religion à laquelle ils paraissent appartenir, parce qu'il en pourrait résulter pour eux des inconvénients graves, et qu'avant tout il faut vivre.

Qu'on ne dise pas qu'il n'y a qu'à organiser une religion spirite, et que cette religion aura de suite son troupeau, qui n'attend que cela pour manifester ses croyances. Non. Cela n'est pas. Le plus grand nombre des spirites ne serait pas libre de déployer ainsi son drapeau. Et quand même il y aurait des écoles, des orphelinats, des hôpitaux spirites, la plupart des spirites n'oseraient pas manifester hautement leur croyance en les utilisant pour leurs enfants et pour eux-mêmes. Pour qu'ils osassent le faire, il faudrait que le Spiritisme fût assez fort pour protéger efficacement ceux qui viennent à lui, et vous savez comme moi qu'il ne l'est pas encore.

Ainsi donc, il ne doit y avoir, suivant moi, d'autre règle que d'agir suivant les circonstances générales ou particulières et personnelles à chacun.

Mais, tout en agissant ainsi par la force des choses, chacun

conserve au fond de sa conscience la plus précieuse des libertés, à laquelle personne ne peut porter atteinte. En se soumettant par nécessité à quelques actes extérieurs, chacun conserve dans son for intérieur sa foi et sa croyance. Rien ne peut l'empêcher de converser par la pensée avec ses amis de l'espace, de prier pour ses amis désincarnés, de fréquenter un groupe de famille qui ne fait pas parler de lui, et, lorsque ses enfants sont en âge de le faire en connaissance de cause, de leur faire connaître le Spiritisme et de les mettre à même de l'adopter à leur tour, s'ils ont le degré d'avancement nécessaire.

Un membre du groupe, interprétant mal les conseils pratiques donnés aux spirites, en fit l'observation à l'Esprit guide. Il admettait difficilement que des spirites convaincus soient amenés, dans un but de lucre, à cacher leurs croyances. Il trouvait plus digne de ne pas mettre son drapeau dans sa poche, sauf à courir la chance d'en éprouver quelques dommages matériels, compensés, à son avis, bien au-delà par les biens spirituels.

Le guide fit à cette observation la réponse suivante :

10 novembre 1882. « Je vous remercie des observations que vous avez formulées au sujet de ma dernière dictée. Elles prouvent que vous envisagez les questions qui nous occupent avec tout le sérieux qu'elles méritent, et que vous tenez à ne vous assimiler que les principes sur lesquels aucun doute ne peut surgir dans votre esprit. Maintenant je vais vous répondre.

Ma pensée a été fidèlement rendue par le médium et je n'ai rien à modifier. C'est vous qui, dans l'interprétation que vous lui avez donnée, avez dépassé ce qui était dans mes intentions.

Rappelez-vous que j'ai posé en principe qu'il n'y avait point de prescription générale possible, mais qu'il fallait que chacun agisse suivant les circonstances particulières où il se trouve placé ; de telle façon qu'il pourrait y avoir presque autant de solutions qu'il y a de cas. Certainement, le mieux serait que tous les spirites sincères pussent s'avouer tels au grand jour. Mais vous convenez avec moi que cela n'est pas toujours possible. Il faut donc s'appliquer à distinguer les cas où cela peut se faire, sans causer aux spirites de telle ou telle localité des souffrances exceptionnelles et souvent inutiles.

Vous n'admettez pas que l'on puisse s'associer dans un but de lucre aux cérémonies ou pratiques de telle ou telle religion. Vous avez parfaitement raison. Mais je n'ai pas dit que le spirite qui

agirait ainsi pour faire aller son commerce serait excusable. J'ai excusé celui qui, quoique adepte du Spiritisme, se marierait, baptiserait ses enfants ou enterrerait ses parents suivant les pratiques de la religion officielle dans laquelle il est né, lorsque, en agissant autrement, il courrait risque de compromettre le pain de sa famille. Car, en somme, il faut vivre, ai-je dit. Cela précise ma pensée. Je n'ai pas dit : Car il faut faire ses affaires avant tout.

Je reprends ici l'exemple des mineurs de Montceau. Ils étaient renvoyés s'ils faisaient enterrer civilement leurs parents. Ils l'auraient été de même s'ils s'étaient mariés civilement sans passer par l'église. La direction des mines n'eût point fait de distinction entre les spirites et les libres-penseurs. Pour elle, c'eût été la même chose. Or, le renvoi d'un ouvrier d'industrie peut souvent occasionner de grandes souffrances à sa famille, avant qu'il ne retrouve ailleurs une place qui le fasse vivre. Il peut parfois en résulter de longs mois de misère. Je ne blâmerais pas la famille spirite qui aurait une foi assez ardente pour se soumettre à tout plutôt que de ne pas l'affirmer en toute circonstance. Mais je reculerais devant l'idée de lui conseiller cette conduite comme un devoir étroit, et, de plus, je soutiens que dans bien des cas cette manière d'agir, digne d'éloges, serait mal interprétée dans le milieu où les faits se passeraient, et ne produirait aucune utilité réelle, mais seulement une satisfaction de conscience chez celui qui se sentirait la force de souffrir pour sa foi.

Voilà les explications que j'avais à vous donner. J'espère qu'elles vous satisferont. Cependant, je ne prétends pas vous imposer ma manière de voir, et nous pouvons, sur ce point particulier, différer un peu d'appréciation sans que cela tire à grande conséquence.

Je vous ai dit que je vous dicterais une conférence spirite pour fixer vos idées sur la direction que je crois utile d'imprimer à cet enseignement oral. Je commencerai la prochaine fois. En attendant, il est bon que je vous fasse connaître dans quelles conditions ces conférences pourront être utiles.

Elles ne le seront guère dans les localités où il y a beaucoup de spirites et des groupes nombreux, ou du moins elles n'auront de raison d'être que si elles sont faites pour les spirites eux-mêmes, et par des spirites très avancés et capables de les intéresser et de les instruire, en élargissant leurs idées et les initiant aux travaux psychologiques des maîtres de la science. Ce seront des

conférences de perfectionnement destinées à faire connaître aux spirites toute l'importance du dépôt qui leur est confié.

Mais les conférences de propagande, que j'ai principalement en vue, devront se faire dans d'autres conditions. Elles seront surtout utiles là où un centre spirite commence à s'établir, et où l'on ne trouve encore qu'un petit noyau d'adeptes sincères, travaillant à s'instruire et désireux d'attirer à eux ceux de leurs concitoyens qui sont mûrs pour le Spiritisme. Pour arriver à faire connaître le Spiritisme à tous ceux qui peuvent en avoir le désir, quelques conférences sont excellentes, et il n'est pas douteux qu'à leur suite, tous ceux qui ont l'étoffe nécessaire ne cherchent, sous l'impulsion de leurs guides, à lier connaissance avec les premiers adeptes et à compléter leur instruction. C'est un moyen d'accélérer une propagande qui autrement marcherait plus lentement. C'est là que je vois l'utilité principale des conférences de propagande comme celle que je me prépare à vous dicter.

DE LA MÉDIUMNITÉ

COMMUNICATION DU VENDREDI 30 MAI 1884. — *Médium le D^r RÉGNIER. — Séances de la Société Scientifique du Spiritisme.* — Vous avez agité deux questions capitales, qu'il importe, ce me semble, de traiter le plus complètement possible. Toutes les fois, en effet, qu'on peut fixer une des bases des connaissances humaines, on a fait faire un grand pas à la science, et partant à l'humanité.

Ainsi, commençons par le commencement.

On a parlé de médiumnité. Qu'est-elle ? O mon Dieu, tout simplement, si je puis m'exprimer ainsi : Un ôte-toi de là, que je m'y mette. — Oui, nous prenons sans hésiter le cerveau du médium, pour lui dicter nos idées comme son propre esprit dicte une lettre au dit organe pour la faire exécuter par ses propres mains. Cela n'est donc pas, du moins jusqu'à présent, une science, mais bien une faculté de tous, essentiellement perfectible, qui a sa source physique dans le cerveau et sa source première ou morale dans une influence étrangère à cet organe.

Ceci posé, nous pouvons comprendre le perfectionnement de cette faculté ; comme vous perfectionnez vos jambes par une marche

progressive, votre cerveau s'habitue à nos communications... Là est tout le mystère. Maintenant, arrivons à cette grande chose dont la médiumnité n'est qu'une conséquence, un moyen... le Spiritisme ? Oh ! celui-là est une science, la science des sciences, Il n'en est pas un seul de ceux qui ont étudié cette doctrine par son côté grave et sérieux, et qui ne se sont pas bornés à voir tourner les tables sans s'inquiéter de la cause de ces phénomènes, il n'en est pas un seul qui n'ait entrevu tout l'avenir qui lui est réservé, et qui ne se soit convaincu, par les différentes étapes de son histoire depuis la plus haute antiquité, qu'il résume tout simplement l'histoire du monde.

Maintenant, ne confondons pas la science avec toutes ses conséquences qui en feront tôt ou tard une Religion, la seule qui existera, parce qu'elle est, selon l'expression du Christ, la Vérité, et la Vérité tout entière.

La science, elle, a ses principes, ses lois et ses déductions comme toutes les autres. Elle vous donne la conduite à tenir pour arriver à coup sûr au progrès. Or, le progrès qu'est-il ? Tout simplement le but final de la création.

Vous tous donc qui êtes assez heureux pour avoir cultivé la médiumnité, pour en connaître les côtés bons ou mauvais, oh ! nous vous en conjurons ! servez-vous-en pour aider à l'accomplissement des desseins de Dieu... servez-vous-en pour montrer à chacun ce qu'il est et ce qu'il sera ; aussi pour obtenir la sagesse en instruisant chacun de la dignité morale. Je crois, dans ce modeste aperçu, vous avoir donné une idée, en quelque sorte mère, de votre magnifique apanage, celui qui doit vous régénérer tous dans un temps peu éloigné, et dont les tendances progressives et humanitaires excluent à tout jamais l'idée de puissance et de prédominance telles que celles qui ont distingué les sectaires de toutes les religions, parce qu'elles n'étaient faites qu'au profit du petit nombre. Par le spiritisme, l'humilité et la charité moralisent les masses. Or, la morale exclut toute idée d'orgueil, d'égoïsme et d'ambition.

LAMMENAIS.

M. Ouiste fils, comptable, à la Tremblade (Charente-Inférieure), demande à ses frères en croyance de penser à lui pour une place de comptabilité. C'est un travailleur, homme dans lequel on peut avoir toute confiance, ses références sont bonnes et viennent des maisons importantes qu'il a dirigées.

COURS DE MAGNÉTISME HUMAIN

J'ai lu, COURS DE MAGNÉTISME HUMAIN *historique, théorique et pratique*, par Jules Crépieux (1). Le magnétisme est à l'ordre du jour ; les savants, après les penseurs, veulent bien s'en occuper un peu. *Alea jacta est.*

M. Jules Crépieux possède son sujet à fond et le traite de main de maître. Ses leçons sont bien divisées, très clairement données et à la portée de toutes les intelligences,

Il est évident que la plupart des magnétiseurs ignorent les règles essentielles et nécessaires pour éviter les écueils et pratiquer avec fruit une science aussi merveilleuse que celle du magnétisme.

Dupotet, Delaize, Ricard, Lafontaine et d'autres ont été d'excellents professeurs, mais leurs leçons sont surchargées de vues particulières et d'appréciations personnelles.

Jules Crépieux ne fait point école ; il n'encense pas les maîtres outre mesure ; il prend à chacun d'eux ce que l'expérience lui a démontré comme étant scientifique et universellement éprouvé.

L'auteur du « *Cours de magnétisme humain* » doit être d'un tempérament froid et posé ; c'est un esprit observateur logique, qui ne se rend à l'évidence que par l'expérimentation renouvelée des faits étranges et jusqu'à ce jour tenus pour merveilleux.

Nous l'avons dit, si de bons livres, très savants, ont été écrits sur le magnétisme, il n'en est pas d'aussi pratiques que celui que nous recommandons aux groupes spirites.

L'ouvrage de J. Crépieux peut ouvrir les yeux à beaucoup de spirites et les amener à réfléchir sérieusement sur les choses très sérieuses dont ils ne s'occupent pas assez ; il ne faut pas l'oublier, le magnétisme est la clef du spiritisme expérimental.

P. VERDAEL.

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES (*Second semestre de l'année 1883-1884*). M. Jules SOURY, maître de conférences près la section des sciences historiques et philologiques, fera l'HISTOIRE DES DOCTRINES PSYCHOLOGIQUES CONTEMPORAINES, et en particulier celle de la doctrine des localisations cérébrales, les lundis à 4 heures 1½ ; il étudiera, dans Herbert Spencer, diverses questions de PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE, les vendredis à 4 h. 1½.

Les auditeurs doivent se faire inscrire à la Bibliothèque de l'Université (à la Sorbonne, escalier n° 6), qui est ouverte tous les jours non fériés de 10 h. à 3 h.

(1) Librairie des Sciences psychologiques, 5, rue Neuve-des-Petits-Champs, Paris. 3 fr. franco.

BIBLIOGRAPHIE

—

PSYCHOLOGIE TRANSFORMISTE, évolution de l'intelligence par M. BOURGÈS, officier en retraite. — Cette brochure, qui touche au transformisme au point de vue psychologique, émet une hypothèse dont jusqu'ici la science loin d'infirmar la valeur semble au contraire sanctionner les conclusions. Ce travail, aussi sérieux qu'intéressant, applique à la philosophie spiritualiste les données en vertu desquelles le mouvement actuel de la pensée tend à constater l'évolution progressive de l'être depuis les premiers mouvements atomiques jusqu'à l'individualité consciente, morale et intelligente, qui résume l'humanité dans son expression la plus élevée, en passant par toutes les séries végétales, animales et hominales. Quelque opinion qu'on puisse professer à cet égard, l'ouvrage de M. le capitaine Bourgès, avantageusement connu parmi nous, ne peut qu'éveiller une réelle attention, car il touche aux questions les plus palpitantes et le plus controversées, au problème constamment soulevé sans être résolu, mais qui selon l'auteur se trouverait élucidé rationnellement par la loi du transformisme progressif.

Nous ne pouvons donc que recommander cet ouvrage, qu'on veuille l'appuyer ou combattre; la forme et le fond en étant également remarquables et captivants.

Libraire des Etudes Psychologiques, rue des Petits-Champs, 5, Paris.

LES VIES MYSTÉRIEUSES et successives. — Ce livre nous paraît être d'une haute portée philosophique et devoir intéresser tous les lecteurs, car il aborde des questions transcendantes qui ont été à peine effleurées jusqu'à ce jour, et nous ne doutons pas que cette publication n'atteigne ce but, l'étude des grands problèmes qui ont de tout temps agité l'humanité. 6 fr. grand-in 8^e.

LE MESSIE DE NAZARETH. — Nous recommandons ce beau et bon livre écrit par une personne studieuse et instruite, amie de la vérité : ce n'est point perdre son temps que de lire *Le Messie de Nazareth*, dans lequel les spirites trouveront amplement à glaner. 3 fr. (Compte rendu, en février 1882.)

LE BOUDDHISME, par HENRI OLCOTT. — Ce volume, imprimé sur beau papier, a été traduit et édité par un officier supérieur dans le but bien déterminé de nous faire connaître le véritable Bouddhisme. 1 fr. 50.

DIEU ET LA CRÉATION, — par RENÉ CAILLIÉ, ingénieur, — en trois fascicules, 4 francs 50 franco, est un ouvrage que nous recommandons.

Le 3^me fascicule vient de paraître. 1 fr. 50.

M. JESUPRET a édité une petite brochure, 35 centimes port payé, intitulée : *Le magnétisme animal mis à la portée de tout le monde*.

CHOSSES DE L'AUTRE MONDE, par Eugène Nus, ouvrage remarquable qui indique, avec preuves en main et science à l'appui, qu'il est indispensable de s'occuper du spiritualisme moderne ou du spiritisme. 3 fr. 50.

LA THÉRAPEUTIQUE DU MAGNÉTISME. de A. Cahagnet, le chercheur si pratique, l'observateur judicieux, se vendra désormais 4 fr. au lieu de 5 fr., pour mieux le mettre à la portée de nos F. E. C.

COSMOGONIE DES FLUIDES, par Antoinette Bourdin, 1 fr. 50, vient de paraître.

ETUDIANTS SWEDENDORGIENS, par A. Cahagnet. 1 fr.

Les *Conférences spirites*, 1882, par François Vallès. 1 fr. Recommandé aux penseurs, aux chercheurs de vérités.

Etudes sur la Spiritualité ; notions progressives par Edm. Laurency, précédées d'une lettre de Victor-Hugo. — Nous recommandons ce volume, qui s'épuise, et dont il ne reste que quelques exemplaires. 3 fr. 50, port payé.

Le Spiritualisme expérimental et les apports, par Alexandre VINCENT. 1 fr. 50, 1 fr. 75 port payé.

La famille Desquiens, scènes de mœurs lilloises, par Paul GRENDL, 1 vol. in-12, prix 2 fr. 30 port payé. *Libairie des sciences psychologiques*, rue des Petits-Champs, n° 5.

Le Surnaturel considéré dans ses organes et dans les conséquences utiles de ses apparitions. Cet ouvrage remplit avec science et un grand intérêt l'objectif que s'est tracé M. François Vallès, inspecteur général honoraire des Ponts-et-Chaussées. 2 fr.

Le Magnétisme curatif au foyer domestique, par M^{me} Rosen. 1 fr.

M. Gourdon, ancien chef de groupe, spirite bien connu, a créé, 10, boulevard Sault, à la porte St-Mandé, à proximité du bois de Vincennes, la Villa Gourdon, avec appartements confortables ; il a pension de famille au mois et à l'année, et table d'hôte.

Le Gérant : H. JOLY.

Clermont (Oise.) — Imp. DAIX frères. Maison spéciale pour Journaux et Revues